



INAUGURATION DES MICRO-FOLIES DE VERVINS ET HIRSON ET DE LA MICRO-FOLIE MOBILE DE THIÉRACHE



**LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019
SAINS-RICHAUMONT - VERVINS - HIRSON**

LE VOLET CULTURE DU PACTE SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE

À cheval entre deux départements des Hauts-de-France, le territoire Sambre-Avesnois-Thiérache, sur lequel vivent 305 000 habitants, est confronté à des difficultés socio-économiques importantes. Afin de répondre à ces enjeux, le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, signé le 7 novembre 2018, est le fruit d'un partenariat de territoires inédit pour changer le quotidien des habitants.

Sur le volet culturel, le diagnostic établi identifie des atouts déjà présents sur le territoire, tel que le Familistère de Guise, mais souligne également la nécessité de renforcer et de multiplier ces atouts, notamment en soutenant la création artistique et sa diffusion au plus grand nombre. Le dispositif des micro-folies, véritables musées numériques de proximité, correspond entièrement à cette volonté d'amener la culture au plus près des habitants.

LES MICRO-FOLIES

Dès 2018, le ministère de la Culture a décidé de déployer dans toute la France 200 micro-folies, en ciblant tout particulièrement les territoires culturels prioritaires et les bassins de vie les moins bien dotés en équipements culturels.

Inspiré des Folies du Parc de La Villette, le projet des micro-folies est porté par le Ministère de la culture et coordonné par La Villette, avec la participation du Château de Versailles, du Centre Pompidou, du musée du Louvre, du Musée national Picasso, du Musée du Quai Branly, de la Philharmonie de Paris, de la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais, Universcience, du Festival d'Avignon, de l'Institut du Monde Arabe, du Musée d'Orsay et de l'Opéra national de Paris.

Une micro-folie est une offre culturelle à aménager dans une structure existante. Elle s'organise autour de quatre espaces : le musée numérique, la bibliothèque / ludothèque, le café / espace scénique et l'atelier. Ces espaces permettent tout à la fois de parcourir les collections numériques des grands musées nationaux à l'aide d'écrans connectés et de dispositifs de médiation, d'accueillir des spectacles de toutes formes ou de favoriser les échanges entre artistes, associations locales, médiateurs culturels et habitants. La micro-folie est autant un lieu de culture qu'un lieu de vie.

En Thiérache, dans le cadre du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, un projet multiple a été envisagé : création de trois micro-folies fixes dans les communes de Guise, Hirson et Vervins et d'une micro-folie itinérante, gérée par la communauté de communes de la Thiérache du Centre, qui aura vocation à intervenir sur le territoire des autres communautés de communes du Pays de Thiérache.

LA MICRO-FOLIE D'HIRSON

La micro-folie d'Hirson, implantée dans le centre social, est la première à avoir ouvert sur le territoire de la Thiérache, à la mi-novembre 2019.

Sur un coût prévisionnel de 103 000€ HT, l'État a participé à hauteur de 46 350€, soit 45 %, par le biais du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Le conseil régional des Hauts-de-France a pour sa part accordé 15 000€ d'aide financière, le solde étant à la charge de la commune.

LA MICRO-FOLIE DE VERVINS

La micro-folie de Vervins, implantée au musée de Vervins, vient d'être d'achevée et ouvrira au public dès son inauguration officielle.

Pour cet espace, le coût de réaménagement s'élève à 28 301€, avec une participation de l'État à hauteur de 11 320 €, soit 40 %, par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), le solde étant à la charge de la commune.

LA MICRO-FOLIE ITINÉRANTE

S'inspirant de l'expérimentation réussie de la communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise avec le service public itinérant, la communauté de communes de la Thiérache du Centre a opté pour une micro-folie itinérante qui devrait opérationnelle à la mi-décembre 2019. C'est le seul projet de cette nature à ce jour en France, les autres micro-folies étant fixes.

La micro-folie itinérante a fait l'objet d'un partenariat renforcé avec le parc de La Villette, qui a mis à disposition gracieusement le matériel technique et prêté un véhicule pour l'inauguration, en attente de l'achat définitif par la communauté de communes d'un véhicule qui servira également pour d'autres missions. Les coûts, d'un montant total de 59 100 €, seront partagés entre toutes les collectivités bénéficiant de la micro-folie.

LE PROJET DE MICRO-FOLIE DE GUISE

Le projet de la micro-folie de Guise est en cours d'élaboration : la communauté de commune de la Thiérache Sambre et Oise prévoit de réhabiliter l'ancien centre social de la ville afin de le transformer en tiers-lieux. La micro-folie sera donc installée dans ce local, avec une ouverture envisagée lors du premier semestre 2020.